

CONSEIL CONSULTATIF AÎNÉ•E•S

RÉUNION DU 28 JUIN 2022



A. Lourtie, A. Cuvelier, V. Ska, R. Buisseret, A. Avart, C. Jassogne, J.-C. De Vooght, J.-M. Oleffe, A. Rigot, M. Peelen, F. Duthu, A. Boodts, B. Jacob, M.-A. Maugan.



Absent : M.-D. Isugi, V. Tellier, A. Quevit.

Excusés : T. Sneesens, N. Willemaers, C. Noël, F. Ackermans.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du travail réalisé par chaque groupe de travail
2. Synthèse de la Feuille de route et des actions, et définition des premières actions du Conseil consultatif Aîné•e•s
3. Divers

1. PRÉSENTATION DU TRAVAIL RÉALISÉ PAR CHAQUE GROUPE DE TRAVAIL

GROUPE 1 : LA PHILOSOPHIE DE LA FUTURE MAISON DE REPOS DU CPAS

Un PV de la réunion de ce groupe a été rédigé. Quatre membres sont des conseillers CPAS qui ont donc proposé d'être des personnes ressources afin de communiquer les informations en leur possession. Ces derniers ont pu expliquer en profondeur la situation actuelle du projet de nouvelle maison de repos et de soin.

La première action du groupe a été d'étudier le document produit par le Conseil précédent. C'est un support important pour la demande qui a été formulée à la Région wallonne. Les membres du groupe ont également reçu la demande d'agrément tel qu'envoyée à la Région et souhaitent l'étudier afin de vérifier la prise en considération des principes proposés dans le document du Conseil consultatif précédent.

Leur proposition d'objectif général à indiquer dans la feuille de route est le suivant : Formuler des recommandations en complément de celles déjà remises par le Conseil consultatif Aîné•e•s précédent et en suivre l'opérationnalisation.

Outre cet objectif général, le groupe propose de fixer deux objectifs plus opérationnels :

1. Étudier la manière dont les recommandations ont été traduites dans le projet de la MR/MRS.
2. Établir si des besoins complémentaires sont à intégrer comme nouvelle recommandation pour l'élaboration du nouveau projet. Des besoins complémentaires sont notamment ressortis avec la crise sanitaire et le groupe souhaite veiller à l'intégration de ces nouveaux besoins dans le projet.

Le groupe a souhaité baliser les objets sur lesquels pourraient porter les recommandations qu'ils établiront :

- Le projet de vie général et les modalités de fonctionnement pour le permettre.
- Envisager le projet à travers le programme architectural, c'est-à-dire regarder les plans, voir comment ils évoluent en fonction du nouveau site et étudier la traduction des principes réaffirmés dans l'architecture de la MR, le CANTOU et le centre de jour. Le CANTOU demande une architecture adaptée pour cette unité spéciale afin d'accueillir les personnes désorientées.
- Établir si des publics plus spécifiques sont ciblés via le nouveau site. Cette réflexion sur le public cible est à développer en parallèle du projet sur les alternatives aux

maisons de repos sur la commune. La question se pose pour les personnes qui ont un souci neurologique ou psychiatrique mais qui n'ont pas leur place dans le CANTOU. Quelque chose sera-t-il prévu ? Bien sûr, la MR/S du CPAS en tant qu'instance publique ayant reçu des subsides de la Région pour ce projet doit accueillir un maximum de personnes. Néanmoins, le bâtiment appartiendra au CPAS qui pourra établir certains critères d'accès.

La prochaine réunion de travail est fixée le 30 août à 14h.

Lors de cette réunion, le groupe de travail souhaiterait rencontrer et faire participer des personnes concernées et/ou expérimentées. Ils proposent donc de contacter, entre autres, Jacques Duponcheel, des experts de la Fondation Roi Baudouin, des aides familiales, des médecins, etc. Les membres du Conseil évoquent le nom de Stéphane Adam, enseignant à l'Université de Liège, consultant régulier pour la presse au sujet du vieillissement entre autres en maison de repos. Ils souhaiteraient le rencontrer afin d'échanger sur son travail. Des membres du CCAîné•e•s soulèvent l'importance de faire participer des médecins car la philosophie de vie de la maison de repos relève en grande partie d'eux.

En outre, le groupe souhaiterait également établir, en temps voulu, un contact avec le bureau d'architecture lorsqu'il sera choisi. Les membres sont conscients qu'ils n'ont pas à se substituer dans la décision mais ils souhaiteraient regarder l'opérationnalisation et faire passer des idées en direct.

Enfin, les membres du CCAîné•e•s rappellent qu'il existe de nombreuses normes, il ne faut donc pas tout (ré-)inventer. Par exemple, se renseigner sur les critères de nominations des directeurs de MR/S.

Par ailleurs, en ce qui concerne le timing, l'objectif du CPAS est de poser la première pierre en 2024. Les recommandations du Conseil seront phasées en fonction des avancements du projet. Le groupe souhaite se tenir au courant afin d'être capable de rencontrer les bonnes personnes au bon moment afin d'affiner leurs recommandations avec pertinence. De nombreux éléments, encore inconnus actuellement, orienteront le travail du groupe en temps voulu. Nous ne savons par exemple pas encore sous quel délai, le Conseil consultatif Aîné•e•s pourra émettre des recommandations sur le détail du projet de direction, de recrutement du personnel, de l'accueil, etc. Il y aura aussi un temps pour aborder les critères d'admission, la taxonomie (par exemple changer le terme de lit pour celui de locataire)...

Les recommandations sont pour l'instant faites au CPAS mais la personne de contact évoluera avec l'avancement du projet.

Les rapports des réunions de groupes de travail seront également publiés afin de tenir au courant les habitants.

Benoît Jacob, échevin en charge de la thématique des Aîné•e•s, propose au groupe d'également inviter le nouveau président du CPAS à leur prochaine réunion afin de prendre la température et de pouvoir avancer phase par phase.

GRUPE 2 : INFORMATION ET COMMUNICATION

Ce groupe de travail s'est réuni une fois afin de définir leur objectif général. Ne dépendant pas de facteurs extérieurs, ce groupe s'est fixé un timing de travail. Il va contacter des organisations, des associations, des experts pour s'informer, identifier les besoins et les améliorer si nécessaire. Les membres de ce groupe vont essayer d'identifier les personnes qui ont un besoin d'information.

Leur proposition d'objectif général est la suivante : pour fin 2023, en collaboration avec des instances et services compétents en la matière, contribuer à l'amélioration de la diffusion d'informations pertinentes (activités, aides, services, etc.) et autres moyens de communication concernant les Aîné•e•s au sein de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les actions sont imaginées en deux temps. Dans un premier temps, le groupe contactera des experts tels que l'AVIQ, CLPS-BW, UNIA, CPAS, Service des Aînés de la Ville, Conseil consultatif Numérique et Personne en situation de handicap, d'autres Conseils consultatifs Aînés du Brabant Wallon, communes avoisinantes, association d'Aînés de la Ville, autres... afin de préciser les besoins ressentis en information et communication par les citoyens âgés et leurs aidants proches consultant ces services.

Dans un deuxième temps, le groupe analysera, synthétisera et transmettra des recommandations au Collège communal. Ce groupe déterminera des actions sur base des critères afin d'en sortir des recommandations et conclusions à transmettre au Collège pour action s'ils sont d'accord.

Les membres du Conseil demandent s'il serait possible d'intégrer le sport et la culture pour les seniors encore actifs, dans l'analyse de la transmission des informations et dans l'éventualité de la rédaction d'une brochure

Des associations comme Eneo seront intégrées au processus, et la liste d'associations peut tout à fait être complétée par les membres du Conseil consultatif.

La question reste toutefois de contacter les personnes âgées qui ne font pas partie de ces associations. Toute une tranche de la population n'est pas facilement joignable. De plus, certaines personnes n'ont pas les moyens financiers d'avoir des activités et ont besoin de bénévoles afin de conserver un contact. Mais tous ne sont pas en mesure de faire la démarche de contacter des bénévoles. Bien que certaines personnes ne veulent pas être au contact des autres, il n'en reste pas moins que certaines n'ont pas les contacts et le courage.

Les membres du Conseil suggèrent de contacter de manière claire les instances et associations afin de recueillir les données pour savoir ce que disent les gens qu'ils côtoient au sujet du manque d'information et de communication. Le but est d'identifier ce qui leur manque, ce qu'ils souhaiteraient, ce qu'ils constatent comme problème et comment est-ce qu'on pourrait les résoudre. Il est important de penser d'avantage à ceux qui sont le plus en difficulté par rapport à l'information et la communication, ceux d'autres cultures.

Adélaïde propose au groupe de travail de demander à l'ensemble du Conseil une liste de questions à poser aux institutions/associations.

Une discussion suit avec les premières idées sur les changements à opérer :

- ~~Il est utile de repenser ou changer nos outils de communication.~~ Il serait par exemple envisageable de demander aux agents de quartier de faire part à ceux qu'ils visitent de ce qui existe et les orienter vers les aides possibles. Néanmoins, le Conseil fait remarquer que pour certaines personnes il est compliqué de ne serait-ce que trouver le numéro de téléphone de l'agent de quartier.
- Le groupe s'interroge également sur les meilleures localisations pour contacter les personnes âgées et propose les cabinets médicaux, les pharmacies, les marchés, certains commerçants, la brasserie du Douaire, les maisons médicales...
- Alain Cuvelier présente le guide des aînés de Walhain qui pourrait inspirer également Ottignies-Louvain-la-Neuve. Des guides pour les seniors existent également à Mont-Saint-Guibert, à Wavre, à Court-Saint-Etienne, mais ils ont chacun leur porte d'entrée, leur spécificité, leur méthode de diffusion... La question de la langue se pose également et le Conseil s'interroge sur la pertinence de ne le publier qu'en français.
- On pourrait également se servir du relais des visiteurs bénévoles qui vont à la rencontre de personnes âgées en situation d'isolement telle l'ASBL Bras Dessus Bras Dessous.

Les membres du Conseil consultatif Aîné•e•s valident les libellés des différents objectifs et actions qui en découlent.

2. SYNTHÈSE DE LA FEUILLE DE ROUTE ET DES ACTIONS ET DÉFINITION DES PREMIÈRES ACTIONS DU CONSEIL CONSULTATIF AÎNÉ•E•S

Objectif 1 : Avant la pause de la première pierre et selon un agenda phasé en fonction des différents stades d'avancement du projet, formuler au CPAS des recommandations pour sa future MR/MRS en complément de celles déjà remises par le Conseil consultatif Aîné•e•s précédent et en suivre l'opérationnalisation

Action 1 : Voir comment les recommandations faites par le Conseil consultatif Aîné•e•s précédent ont été traduites dans le programme retenu pour le projet de la MR/MRS agréée par la Région wallonne.

Action 2 : Voir si des besoins complémentaires à ceux déjà identifiés sont à intégrer dans les recommandations à faire pour l'élaboration du nouveau projet dont l'implantation est prévue à La Sapinière. Se pencher sur différents aspects qui sont en interaction.

- Préciser le projet de vie et les modalités de fonctionnement nécessaires pour le permettre (y compris qualité du personnel, formation, modalités de direction,...)
- Envisager le programme du projet architectural (principaux espaces nécessaires pour répondre aux besoins notamment pédagogiques et à certaines fonctions particulières)
- Envisager le/s public/s à cibler à la Sapinière. Cette réflexion sur le public cible est à mener en lien avec le développement des solutions alternatives aux MR/MRS.

Objectif 2 : Pour fin 2023, en collaboration avec des instances et services compétents en la matière, contribuer à l'amélioration de la diffusion d'informations pertinentes (activités, aides, services, ...) et autres moyens de communication concernant les Aîné•e•s au sein de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Action 1 : Approcher différentes instances et services en vue de s'inspirer de leurs expériences et de déterminer les besoins des Aîné•e•s en matière d'information et de communication : Aviq, CLPS-Bw (Centre Local de Promotion de La Santé du Brabant wallon); UNIA (Service public indépendant qui lutte contre la

discrimination et pour l'égalité); CPAS de la Ville d'OLLN; Service des Aînés de la Ville d'OLLN; Conseil consultatif Numérique et personne en situation de Handicap de la Ville d'OLLN; Autres CCCA du Brabant wallon et expériences de communes avoisinantes (Wavre, Walhain, ...); Associations d'Aîné•e•s de la Ville (Eneo, Dyle solidaire, bras-dessus, bras dessous, un toit deux âges, ...); Autres.

Action 2 : Analyser et synthétiser les informations

Action 3 : Transmettre les recommandations au Collège pour suite à donner.

Les membres du Conseil proposent également d'établir un objectif supplémentaire : organiser une conférence à l'année sur un sujet choisi. Des sujets sont déjà proposés par les membres comme le hameçonnage numérique. L'idée est d'organiser des temps de rencontre et d'information pour les Aîné•e•s. Etant donné le nombre de détails (qui, comment, pour qui, quand, à quelle fréquence...) à mettre au point afin d'organiser de tels événements, il est suggéré de mettre la discussion sur l'organisation de telles conférences à l'ordre du jour de la prochaine réunion.